



Trop percut SUR SALAIRE

Par **CGT DEFENSE**, le **12/02/2013 à 15:50**

Bonjour ,
Nous sommes confronté à un cas dans la fonction publique hospitalière très grave .
Un agent s'est vu retiré l'intégralité de son salaire pour un trop perçut .La direction n'a pas jugé de prévenir l'agent et ni même prendre en compte le restant vivre .Maintenant cette situation a été aggravé ,puisque cet agent se retrouve toujours en négatif .
Nous avons besoin d'un avis juridique ,cet agent n'a plus de quoi faire face à la vie quotidienne . Nous comptons demander une rencontre avec la direction et saisir le TA (Tribunal Administratif)
En attente de vous lire ,
Cordialement ,
CHADET Christian
Syndicat HCL